



**Fédération des syndicats  
SUD Education**



**Communiqué de presse**

Le syndicat Sud Education 31 dénonce la répression dont sont victimes nos deux camarades syndiqués à SUD Collectivités Territoriales 31 et à la CGT de la part de la direction du conseil départemental, leur employeur.

Nous n'acceptons pas que des militants soient l'objet de procédures disciplinaires en raison de leurs activités syndicales et nous demandons l'arrêt immédiat de ces procédures. Nous les assurons de notre entière solidarité.

Dans le climat global actuel de criminalisation et de pénalisation de l'activité militante tous azimuts, nous condamnons le fait que le conseil départemental de la Haute Garonne ajoute sa pierre à l'édifice de la répression.

En s'en prenant à la légitime et légale activité syndicale de son propre personnel, que cherche à faire oublier ou à taire le conseil départemental sinon l'opposition à des choix politiques hasardeux et des stratégies douteuses notamment en ce qui concerne le dossier de la fermeture programmée des collèges du quartier du Mirail à Toulouse ?

A Toulouse, le 4 juillet 2017